

peuples civilisés, parmi lesquels vous la conviez à se ranger.

» A la Martinique, le 30 août 1862.

» Le général de division, sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique. »

» FOREY. »

On écrit de Biarritz au *Mémorial des Pyrénées* :

« Malgré un temps affreux qui règne ici depuis quinze jours, l'affluence est toujours la même, et il est probable qu'elle ne diminuera pas, tant que l'Empereur et l'Impératrice resteront à Biarritz. Or, il n'est pas encore question de départ. LL. MM. se plaisent beaucoup à Biarritz ; leur séjour paraît devoir s'y prolonger jusqu'aux premiers jours d'octobre.

» L'Empereur s'occupe beaucoup de son *Histoire de César*, dont la première partie sera bientôt livrée à l'impression ; il fait chaque jour une promenade à pied, et pour peu que le temps le permette, une excursion en voiture. S. M. se dirige de préférence vers la promenade du prince Impérial, route nouvelle tracée depuis l'année dernière, entre Biarritz et Bayonne, par les dunes, d'où la vue est admirable sur la mer et sur les montagnes. Quant à l'Impératrice, elle sort aussi tous les jours, quelque temps qu'il fasse et se promène sur le bord de la mer. La santé de LL. MM. et celle du Prince Impérial paraît excellente.

» La semaine dernière LL. MM. ont fait une promenade sur le petit vapeur la *Souris*, en remontant l'Adour. Cette excursion devait se prolonger jusqu'à Peyrehorade, mais un accident arrivé à la chaudière de la *Souris*, en a abrégé la durée.

» Jusqu'ici, l'Empereur n'a reçu personne en audience particulière. Tout se borne aux dîners du mardi, pour lesquels un certain nombre d'invitations sont faites à Bayonne et à Biarritz, et aux soirées du jeudi.

» L'Empereur a ordonné de nouveaux travaux qui augmenteront encore l'agrément du séjour à Biarritz. Un réseau de routes rayonnant vers Bayonne, Arcangues, Cambo et Saint-Jean-de-Luz est à l'étude ; le quai de la côte des Basques va être continué ; enfin, la route impériale est en voie de rectification aux abords de Biarritz, de manière à laisser un emplacement disponible, pour l'agrandissement des dépendances de la Villa-Eugénie. Ces divers travaux coûteront une centaine de mille francs. »

E. Vignancour.

On lit dans la *Gazette officielle* de Turin :

Un journal étranger, la *France*, en traitant de nos affaires, invoque la réunion d'un congrès diplomatique, à la sanction duquel elle voudrait voir soumettre un projet de confédération fondé sur la division de l'Italie en trois Etats : l'un au Nord, l'autre au Sud, avec l'Etat pontifical au centre. Nous ne comprenons pas qu'un journal sérieux puisse proposer à l'Europe de donner à l'Italie son assiette et son complément en délaissant la monarchie et en brisant en deux parts la couronne que le suffrage universel, la valeur et l'œuvre des siècles ont mise sur la tête du prince qui en protège les destinées.

L'unité de la monarchie nationale ne peut faire le sujet des congrès diplomatiques, et être l'objet d'expériences chimériques et puériles, de la part d'écrivains ignorants des conditions politiques de notre pays. Elle est indépendante de tout et de tous, car elle est le principe sur lequel repose et vers lequel tend tout le mouvement national.

radical, — on provoque ainsi naturellement l'attention et l'intérêt des enfants ; ils pourront apprendre facilement par ce moyen, l'orthographe et la prononciation des mots, sans avoir besoin de faire de grands efforts d'intelligence et de mémoire.

Cette méthode nous paraît offrir encore l'avantage de produire des résultats rapides et sûrs. Renfermée dans une douzaine de leçons, qui ont à peine une page chacune, elle apprend très promptement à connaître toutes les principales difficultés que les élèves peuvent rencontrer dans le cours de la lecture. En très peu de temps, les enfants intelligents et doués d'une bonne mémoire, doivent apprendre à lire couramment.

Quelques instituteurs et institutrices, à qui nous avons communiqué ce livre, pour connaître leur sentiment, nous ont dit généralement que cette méthode leur semblait bonne pour des élèves intelligents, mais qu'ils craignaient qu'elle ne pût bien convenir à des enfants d'une faible intelligence. — Cependant on nous affirme, que dans une école, où l'on a fait récemment l'essai de cette méthode, deux enfants bornés, qui, avec d'autres méthodes, ne faisaient aucun progrès, ont vaincu rapidement les difficultés, d'après le système de M^{me} Ressayguier, et qu'ils commencent à lire avec facilité.

Au reste, le meilleur moyen d'apprécier à sa juste valeur cette méthode de lecture, c'est de la soumettre, dans les écoles, à l'épreuve de l'expérience. Puisque l'auteur de ce système est une institutrice du Lot, — nous donnons pour conseil aux instituteurs et institu-

trices de notre département, qui ont l'habitude de mettre des alphabets entre les mains des enfants, de faire un essai consciencieux de celui de M^{me} Ressayguier. Ceux qui trouveront que cette méthode est meilleure, ou du moins aussi bonne que bien d'autres qui sont en usage, devront être assez justes pour l'adopter et manifester leur opinion au sujet de ce livre. Ils donneront ainsi un encouragement mérité au zèle et à l'intelligence de leur compatriote, qui, dans l'intérêt de l'instruction primaire, a cru devoir publier les résultats de ses études et de ses observations.

Ce compte-rendu d'une méthode de lecture, créée par une institutrice, réveille naturellement en nous une pensée qui nous frappe depuis longtemps, et qui vient comme d'elle-même se placer sous notre plume : Nous voulons parler du sort des institutrices. — Depuis que l'instruction primaire des enfants du peuple est légalement organisée dans toutes les communes de France, le traitement des instituteurs a été plusieurs fois élevé par les divers gouvernements qui se sont succédés : après cinq ans d'exercice, ils ont aujourd'hui un minimum de 700 fr., qui peut encore augmenter avec l'âge, et suivant le mérite.

Toutes les fois qu'il a été question d'améliorer le sort des instituteurs, — les institutrices, et ceux qui sont témoins de la médiocrité de leur position, espéraient que leur tour arriverait. L'on espère et l'on attend encore. — Bien que les fonctions d'institutrice soient bien peu attrayantes, sous le rapport des ap-

gal, nous sommes venus trouver, M. le comte, afin que, représentant et interprète de la nation, vous exposiez à Son Altesse impériale nos besoins et nos aspirations que nous ne pouvons taire plus longtemps et que nous voulons affirmer hautement devant le monde entier.

» Nous ne refusons pas notre concours pour la formation des institutions nouvelles ; nous tenons seulement à déclarer que les mesures mises en vigueur jusqu'à présent dans le pays ont poussé l'excitation des esprits jusqu'à un degré tel, que ni la force militaire, ni les tribunaux exceptionnels, ni les prisons, ni les déportations, ni l'échafaud ne sauront en avoir raison, et ne feront, au contraire, que provoquer une exaspération excessive qui poussera la nation dans une voie également fatale pour les gouvernants et les gouvernés.

» Polonais, nous ne pourrions appuyer le gouvernement que quand ce gouvernement sera Polonais, et quand toutes les provinces qui composent notre patrie seront réunies ensemble et jouiront d'une constitution et d'institutions libres.

» Dans sa proclamation, le grand-duc lui-même a respecté et compris notre attachement à la patrie ; or, cet attachement ne saurait se diviser, et si nous aimons notre patrie, nous l'aimons tout entière, dans les limites que Dieu lui a tracées et que l'histoire a consacrées. »

Revue des Journaux.

LE CONSTITUTIONNEL.

Le nouveau journal (*la France*) dirigé par un honorable sénateur publie des réflexions sous ce titre : *l'Influence française*. Mais on ne devinerait jamais à quel homme d'Etat ce journal emprunte ses inspirations pour bien caractériser et bien déterminer ce que doit être l'influence française dans le monde.

Cet homme d'Etat est M. Guizot.

Certes nous sommes des premiers à reconnaître la supériorité de talent de M. Guizot en tant qu'écrivain, historien ou orateur ; mais nous ne nous serions jamais avisés, sous un gouvernement qui a eu tant à faire pour relever la France de la situation où dix années de la plus triste politique l'avaient fait descendre, — nous ne nous serions jamais avisés, disons-nous, d'aller demander des inspirations et des exemples au ministre du 29 octobre !

Cependant nous ne contestons pas au journal dirigé par l'honorable sénateur le droit d'entendre, à la façon de M. Guizot, l'influence française dans le monde, pourvu qu'il nous soit permis de continuer à préférer la politique qui a fait le traité de Paris du 30 mars 1856 à celle qui a subi le traité du 15 juillet 1840, en un mot la politique qui élève la France à la politique qui l'abaisse.

P. DE TROIMONTS.

LE TEMPS.

On l'a dit cent fois : refuser Rome à l'Italie c'est lui refuser la faculté de s'organiser, de se constituer, d'achever l'œuvre de sa révolution. Il importe cependant d'insister sur cette idée, et de montrer clairement pourquoi l'Italie ne saurait se passer de Rome. Il faut que tout le monde sente qu'il y a contradiction à reconnaître le royaume d'Italie et à lui refuser, en même temps, ce qui est la condition de son existence.

L'Italie a besoin de Rome pour sa capitale, par cette excellente raison, qu'elle ne saurait

pointements, — l'influence du clergé, — qui comprend de plus en plus l'importance de l'instruction des filles, surtout au point de vue moral et religieux, — a multiplié partout, depuis quelques années, les écoles de filles, et la plupart des communes rurales en sont aujourd'hui pourvues. Mais la difficulté est de leur procurer de quoi vivre. Si l'on excepte les villes et les gros bourgs, nous croyons pouvoir dire avec vérité, que la plus grande partie des institutrices, réduites à la rétribution scolaire, n'atteignent guère qu'une moyenne de 200 à 300 fr. par an, et encore pour arriver à cette somme, MM. les Curés ont besoin de se mettre à l'œuvre, pour stimuler le zèle des parents et augmenter le nombre des élèves.

Espérons que le gouvernement de l'Empereur, qui veille avec tant de sagesse sur tous les intérêts légitimes et sur la vraie grandeur de la nation française, ne tardera pas à relever la position des institutrices, en leur assurant une augmentation de traitement. Il serait bon qu'une école de filles fût rendue obligatoire dans chaque commune, avec un traitement fixe de cent francs au moins, en sus de la rétribution scolaire.

L'éducation des filles du peuple ne nous paraît pas moins importante que celle des garçons. Les femmes, en effet, par la nature de leur sexe et de leurs fonctions, exercent au sein de leur famille une très haute influence pour le bien ou pour le mal, selon qu'elles ont reçu une bonne ou mauvaise éducation.

Dans l'état actuel de l'instruction et de l'éducation des enfants du peuple, nous croyons que les filles en

en avoir une autre. Nous défions le plus ingénieux partisan des compromis de se représenter le siège du gouvernement italien durablement établi, soit à Turin, soit à Naples, soit à Florence. L'Italie s'est faite en vertu d'une idée, et c'est pourquoi elle ne peut avoir d'autre capitale que sa capitale idéale, la ville dont le nom domine l'histoire de la Péninsule, on pourrait dire celle du monde.

Ce n'est pas tout : il faut Rome à l'Italie, parce qu'aussi longtemps que Rome lui manquera, l'Italie restera une simple dépendance du Piémont, une simple acquisition de la maison de Savoie. Le Piémont a pris une initiative glorieuse dans l'œuvre de la délivrance italienne ; mais cette initiative n'a de sens, elle n'a de portée, elle ne saurait aboutir qu'à une condition : c'est que l'Italie cesse de rester piémontaise, c'est que le Piémont, au contraire, se fonde et se perde dans l'unité italienne. Or, voilà qui est impossible, aussi longtemps que le Parlement italien siège à Turin au lieu de siéger au Capitole.

ED. SCHERER.

Pour extrait : A. LAYTOUT.

Projet du Chemin de fer de CETTE à MARSEILLE par le littoral.

II.

Traisons d'abord des mérites de l'entreprise, au point de vue international. Nous parlerons ensuite de ceux qui sont particuliers à l'intérêt purement national ; enfin, de ceux qui sont relatifs à l'intérêt spécial des localités, favorisées par les nouvelles lignes projetées.

Un gigantesque travail était entrepris, il y a deux siècles, pour la jonction des deux mers. Ce travail venait à peine d'être achevé : chacun rendait hommage à la pensée sublime du grand *Riquet* ; chacun s'accordait à reconnaître les bienfaits de plus en plus appréciables, d'une nouvelle voie de communication puissante. D'un autre côté, la génération qui nous quitte ne pouvait fermer les yeux et demeurer inactive, en présence du développement immense de la production, de cet essor merveilleux des trafics commerciaux et industriels : ce mode de transport n'était pas à la hauteur des besoins modernes. Une nécessité impérieuse, et non point l'indifférence qui accompagne la réalisation d'une estimable fantaisie, réclamait la généralisation des voies de communication rapides, destinées à multiplier à l'infini les relations des peuples. Point d'illusion possible ! toute contrée dépourvue de ces moyens incomparables, était devancée par sa voisine et placée dans des conditions d'infériorité qui l'acheminait vers l'isolement et la ruine ! C'était pour donner satisfaction à ce besoin, c'était pour seconder les efforts du canal latéral à la Garonne et dans la même direction que lui, qu'une ligne de fer était établie, il y a quelques années, entre Bordeaux et Cette.

Cependant, il faut le dire encore, au milieu des tâtonnements inséparables de l'application d'une méthode hardie et des essais timides d'une locomotion nouvelle, les instigateurs de cette nouvelle voie l'avaient naturellement conduite, au travers des contrées les plus riches, dans la direction de villes populeuses, vers le port de la Méditerranée, sinon le plus important, du moins le plus rapproché.

Eh bien, cet accommodement ne devait pas suffire davantage aux exigences nouvelles de nos tendances progressives ; et cette satisfaction, grande à son heure, devait, forcément, être bientôt considérée comme insuffisante. C'était un instrument incomplet, restreint : c'était peut-être un privilège ; à coup sûr c'était un expédient qui devait aussifaire son temps. D'ailleurs, nous le démontrerons, le tracé adopté n'était point fait dans une direction capable de relier, avec le plus grand avantage et les plus grandes facilités de parcours, les deux grands ports maritimes : Bordeaux et Marseille. — Le port de l'Océan avec la cité Phocéenne, appelée aux plus hautes destinées commerciales.

Le problème de la jonction des deux mers, du golfe de Gascogne au golfe de Lyon, ne sera, selon nous, résolu en fait, que lorsque les voies de communication qui traversent l'isthme seront assez faciles et assez nombreuses pour annihilier le trafic par le canal de Gibraltar.

Voilà le but certain, possible, facile, qu'il faut atteindre, en dépit de tout ce que les sceptiques, au point de vue des idées progressives, peuvent dire. Or, ce but ne pourra être atteint que le jour où il y aura, d'une part,

retirent généralement plus de profit que les garçons, pour la moralité de leur conduite. La plupart des garçons quittent l'école primaire à l'âge de 13 ou 14 ans : soustraits ainsi de trop bonne heure à la surveillance de l'instituteur et du Curé, entraînés par les mauvaises compagnies, beaucoup d'entre eux vont perdre, dans les licences du cabaret et du café une grande partie des bons principes qu'ils ont reçus. Leur instruction et leur éducation auraient besoin d'être continuées, développées et perfectionnées jusqu'à l'âge de vingt ans, par des mesures efficaces, par quelques cours hebdomadaires et obligatoires, — pour rendre un peu pratiques leurs connaissances incomplètes, et les initier à la meilleure des sciences : celle de bien vivre.

— Les filles, étant naturellement plus retenues, conservent plus fidèlement les principes qu'elles ont puisés à l'école ou à l'église, et mieux elles seront élevées dans des habitudes de vertu, plus elles répandront autour d'elles des fruits de sagesse. Puisque les institutrices remplissent des fonctions d'une incontestable utilité, pour la moralisation du peuple, il serait donc juste de leur procurer des moyens suffisants d'existence.

Ce sont là des vérités, qui doivent, ce nous semble, frapper d'évidence les hommes intelligents et observateurs, qui vivent en rapport avec les populations rurales, et qui savent comprendre que l'éducation morale et religieuse des enfants des deux sexes est la condition suprême du vrai progrès et de la grandeur d'un peuple.

Louis LAYTOUT.

Départements.

On lit dans l'Echo de Vézère, journal de Périgueux :

Un grande impulsion est en ce moment donnée aux travaux de construction du chemin de fer de Brives à Figeac. La ligne sera ouverte dans la deuxième quinzaine d'octobre. La ville de Périgueux se trouvera en communication directe avec Rodez et tout le bassin houiller de l'Aveyron.

Dans sa séance d'hier, la chambre de commerce de Toulouse s'est prononcée en faveur de la concession à la compagnie du Midi, du chemin de fer direct de Cette à Marseille par le littoral.

La Chambre a émis concurremment le vœu d'une diminution sensible dans les tarifs des transports sur les canaux.

Le conseil municipal de Toulouse, dans sa séance d'hier au soir, a également émis le vœu que la ligne littorale soit concédée à la compagnie des chemins de fer du Midi, tout en demandant un abaissement des tarifs sur les canaux.

Pour la chronique départementale, A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

ITALIE.

Rome, 16 septembre.

L'abbé Stellardi, aumônier du roi Victor-Emmanuel, a eu l'honneur d'être reçu une autre fois en audience particulière par le Saint-Père. Le Saint-Père lui a remis deux magnifiques cadeaux en brillants qu'il envoie à la princesse Pie, sa filleule.

Le cardinal-archevêque de Chambéry est arrivé à Rome, et dans le consistoire prochain, il recevra le drapeau de cardinal.

On mande de Turin, 17 septembre :

« Dans la nuit d'avant-hier, l'émigré vénitien Cavalcasella, jadis affilié du comité de Londres et qui avait déclaré vouloir rompre avec lui, a été poignardé à Turin, dans la rue Cavour, de la part de Mazzini. »

D'après la même lettre, Garibaldi refuserait l'amnistie. Le général aurait reçu, de Lord Palmerston, la somme de 125,000 fr.

Garibaldi va bien; un appareil pour fixer le pied a été placé.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 20 septembre.

Un décret impérial ordonne la reprise des opérations du recrutement militaire qui étaient suspendues depuis six ans. La levée sera de cinq hommes par mille habitants. Elle commencera le 15 janvier.

POLOGNE.

On nous écrit de Varsovie, 15 septembre :

« La réunion qui s'est tenue chez le comte Zamoiski fait entrer les affaires de Pologne dans une nouvelle phase. La plupart des anciens membres de la société agricole, présidée par le comte Zamoiski et de la délégation municipale, sont restés unis après la dissolution de l'une et de l'autre et se sont rassemblés chez M. André Zamoiski pour formuler les vœux de la nation. Le document qu'ils ont rédigé explique l'attitude des propriétaires en présence de la faction révolutionnaire, de même qu'à l'égard du gouvernement; il indique aussi les mesures sans lesquelles il

ne faut pas penser à l'apaisement des esprits. A la suite de ce document se trouve le vœu de la fusion du gouvernement de Lithuanie avec celui du royaume de Pologne. Ce document devait être remis samedi dernier par le comte Zamoiski au grand-duc Constantin dans une audience qu'il espérait obtenir.

Le comte André Zamoiski après la remise entre les mains du grand-duc de l'adresse des habitants, a été envoyé à Saint-Petersbourg, escorté de six gendarmes et du colonel Fedorow, sous-chef de la police.

Ce jour-là toutes les rues de Varsovie ont été occupées militairement.

PORTUGAL.

Lisbonne, 19 septembre.

Le 6^e régiment s'est mutiné à Braga; les soldats ont tiré sur les officiers et un major a été tué. Deux régiments envoyés de Lisbonne ont rétabli la tranquillité.

AMÉRIQUE.

New-York, 9 septembre.

New-York a été profondément ému par les revers successifs qui ont ramené une partie de l'armée jusque sous les murs de Washington. La grande inquiétude vient des mouvements possibles des séparatistes sur le haut Potomac.

Mac-Clellan réorganise l'armée et lui assigne les positions qu'elle doit occuper autour de Washington. Ce général est de nouveau l'unique espoir du pays, tout comme après la bataille de Bul-Rum.

MADAGASCAR.

La mission française de Madagascar est arrivée à Tamatave, le 6 juillet. Divers incidents que nous rapportons plus loin ont signalé sa présence dans ce port. Elle y a séjourné jusqu'au 18 juillet. A la date du 26 du même mois, elle était parvenue à huit lieues de Tananarive. La santé des deux bâtiments ne laissait rien à désirer.

Le roi Radama II a fait écrire au commandant Dupré pour le remercier des sentiments qu'il avait exprimés publiquement à Tamatave, dans un banquet solennel, et pour lui déclarer qu'il serait heureux de le recevoir dans sa capitale.

Le roi a également témoigné sa reconnaissance pour les précieux et riches cadeaux que Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice des Français avaient chargés M. Lambert de lui remettre. Le couronnement du roi Radama II aura lieu le 23 septembre. Les personnes invitées à assister aux fêtes qui seront données à cette occasion, ont l'ordre de se présenter vêtues à l'européenne. Sous une apparence frivole, le fait est significatif et digne d'attention. Il prouve que, même dans les petites choses, le roi fait des avances marquées à la civilisation.

Du reste, tout ce que nous recevons de ces parages nous donne l'assurance que Radama II, bien différend en cela de la reine Ranavalo, ressent le ferme désir de lier avec l'Europe des relations assidues, stables et mutuellement fructueuses.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

23 septembre.

M. Fould, ministre des finances, est arrivé le 18 à Biarritz, et a eu, le jour-même, une conférence avec l'Empereur.

Les obsèques du maréchal de Castellane ont eu lieu avant-hier à Lyon, au milieu d'un grand appareil civil et militaire. Le maréchal Randon présidait la funèbre cérémonie.

LL. AA. II. le prince Napoléon et la

princesse Clotilde doivent partir ce soir pour Turin.

On annonce aussi que M. Benedetti, qui était en congé à Paris, retourne aujourd'hui même à son poste.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

On lit dans le Journal du Hâvre.

On a entrepris au ministère de l'intérieur l'examen d'un projet, ayant pour but de créer des pénitenciers agricoles pour les détenus, en nombre considérable qui, ayant dépassé dix-huit ans, n'ont pas atteint leur vingt-quatrième année. Dans l'état actuel des choses, ces détenus sont confondus avec ceux qui, plus âgés, sont envoyés dans les maisons centrales: ils achèvent souvent de se pervertir au contact des vétérans du crime. Les résultats obtenus par les pénitenciers agricoles, où sont envoyés les jeunes détenus, font désirer de voir se réaliser le vœu exprimé depuis longtemps par les inspecteurs généraux des prisons, et approuvé en principe par M. le ministre de l'intérieur.

Un journal de Cherbourg cite un acte de haute générosité de M. Pron, préfet de la Manche :

« Lors de la première communion de son jeune fils, M. Pron a demandé à Saint-Lô, parmi les enfants préparés à l'acte saint, le plus pauvre et le plus sage des camarades, afin de le donner comme camarade à son fils. Lorsqu'il a été satisfait à ce désir charitable, si paternel, si chrétien, devrions-nous dire, M. le Préfet a promis au jeune enfant qu'il serait instruit, à ses frais, jusqu'à vingt ans, dans les mêmes lycées et aux mêmes conditions que son fils. Nous ne dirons pas la profonde émotion de la famille pauvre et honnête qui, tout à coup, recevait un tel bienfait. Dans la ville entière, cet acte a produit la sensation la plus heureuse, et il faut nous dispenser de toute réflexion nous-mêmes, car de tels faits perdent avec les commentaires. »

Deux Tirages mardi, 30 septembre.

Plus de 300 lots à gagner (100,000^f. — 25,000^f, 10,000^f, 5,000 fr., etc., tous payés en espèces. — Pour recevoir, — dans les départements, pour DIX francs de billet assortis de Grandes Loteries autorisées, adresser (mandat de poste ou timbres-poste) DIX francs au directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68, Paris. — On participera à toutes les chances de gain des lots de tous les tirages.

Renseignements sur la Loterie St-Point

Vu la rapidité du placement des billets, l'Autorité en a rapproché le tirage. Il aura lieu le mardi 30 septembre courant. — Prendre les billets dès aujourd'hui, car on en manquera avant l'époque fixée pour terminer cette importante loterie, — dont les 279 lots à tirer, se-

ront immédiatement payés en espèces. (Gros lots de 100,000 fr. — 10,000 fr. — 5,000 fr., etc., etc.)

Parmi les Médailles de l'Exposition de Londres, nous remarquons celle qui a été décernée à la Maison MENIER pour « l'excellence et la qualité de son Chocolat. »

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Plus de feu ! 40 ans de succès !
Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartis, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les princ. pharm^s du dépt.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les eaux-de-vie continuent toujours à donner lieu à peu d'affaires, surtout à l'entrepôt; c'est à peine si les cours sont indiqués par la vente de quelques fûts de Montpelier dans les prix de 85 à 90. Les Armagnac, les Marmende et principalement les Cognac sont dans un abandon complet. On constate seulement un peu d'animation sur les tafias, que la consommation adopte et que le commerce paie de 75 à 80 fr. l'hectolitre à l'entrepôt.

Les trois-six du Nord sont calmes. Le disponible vaut 83-50, le courant 82 fr. le livrable sur les trois mois d'octobre 73 fr. Le tout à l'hect. à 90 degrés. Les alcools du Languedoc en disponible, valent 105 fr. l'hect. à 86 degrés. Le tout à l'entrepôt du quai Saint-Bernard.

Les pays de production ont des cours qui ne varient pas, mais la tendance est très-ferme.

Nos vins de l'an dernier ont une vente assez courante; on voit que les détenteurs tiennent moins la main qu'il y a un mois et qu'ils cherchent à écouler. Bien que les prix soient stationnaires, il y a tendance à la baisse.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

24 septembre 1862.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 10	» 05	» »
4 1/2 pour 100	96 70	» »	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 20 sept. Lorthé (Antoine), naturel.
 - 21 — Armand (Marie-Lucie-Emilienne-Adélaïde).
- Décès.
- 21 — Coulon (Marie), célibataire, 55 ans.
 - 22 — Terrié (François), cultivateur, 68 ans.
 - 23 — Baldy (Jean), 7 ans.
 - 23 — Martin (Catherine), sans profession, 73 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

TIRAGE MARDI 30 SEPTEMBRE — Vu la rapidité du placement des Billets, l'Autorité a rapproché (au 30 courant) ce TIRAGE.

1100000 FRANCS A GAGNER POUR 25 Cent.
Loterie ST-POINT (LAMARTINE). Capital UN MILLION. — Autorisée pour toute la France.
279 lots de 100000 fr. 10000 fr. 5000 fr. 2000 fr. etc. (en espèces)
LE BILLET de 25 c. PARTICIPE à toutes les chances de GAIN des 279 Lots et peut même gagner deux fois (à deux Tirages les deux gros Lots de 10.000 et 100.000) Il est donc exact de dire:

1100000 FRANCS A GAGNER POUR 25 CENT.
Bureau-Exactitude (— GRANDES LOTERIES —) Pour recevoir par retour du courrier (dans les départements) pour DIX FRANCS de BILLETS de LOTERIES AUTORISÉES (deux tirages 30 septembre) adresser (mandat de poste ou timbres-poste) DIX FRANCS au directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue de Rivoli, 68, Paris.
Le Journal du Lot publiera les nos gagnants.

AUX VILLES DE FRANCE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS LE PLUS VASTE DE L'UNIVERS
51, rue Vivienne, PARIS et rue Richelieu, 104.
Envoi franco dans toute la France, même pour les trajets indirects.
Choix conditionnels de Cachemires de l'Inde, Châles français, Dentelles, Lingerie, pour Corbeilles de Mariages.
Envoi franco d'Echantillons, Catalogues, Planches des modèles de Confection, etc.
NOTA. --- Les Marchandises, continuellement renouvelées par suite d'un immense chiffre d'affaires, sont toujours de la première fraîcheur et de la plus récente création comme nouveauté.

A LOUER
Une Fabrique de Cierges
ET DE CHANDELLES
et à vendre le matériel
S'adresser à M^{me} GUYOT, quai S^{te}-Catherine à Cahors.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, et 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.
Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.